



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°230 – AVRIL 2022

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations
est disponible sur le site
officiel
de la commune
www.saint-servais-29.fr

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 mars 2022 à la salle Ty Léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Benjamin TREGUER, Jérôme BOITE, absents excusés.

Jérôme BOITE a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

Benjamin TREGUER a donné pouvoir à Corentin PARENT.

Benoit RIOU et Aurélie VEN ont assisté à la réunion en visioconférence.

Comptes administratifs 2021 :

Commune : Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2021 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 653 455,19 € et les dépenses à 536 063,00 € soit un excédent de 117 392,19 €.

Les recettes d'investissements sont de 649 161,13 € et les dépenses s'élèvent à 812 421,02 € soit un déficit d'investissement de 163 259,89 €.

Assainissement : L'année 2021 se termine par un excédent de 4 434,16 €.

Budgets primitifs 2022

Les élus ont étudié le budget primitif 2022 par opération.

Les comptes administratifs et les budgets primitifs seront votés le jeudi 24 mars 2022 lors du prochain conseil municipal.

Rénovation de l'église

Compte-rendu suite à la réunion de chantier du 28 février dernier. L'inauguration de l'église est fixée au vendredi 1^{er} juillet 2022.

Urbanisme

Carte communale : L'enquête publique aura lieu du jeudi 17 mars au 16 avril 2022. Monsieur BOUGUEN, Commissaire Enquêteur, sera présent lors des permanences suivantes en mairie à la Salle Ty Léon :

- Le jeudi 17 mars 2022 de 8h00 à 12h00
- Le mardi 29 mars 2022 de 13h30 à 17h30
- Le mardi 5 avril 2022 de 13h30 à 17h30
- Le samedi 16 avril de 9h00 à 12h00.

Animation jeunesse

Le programme proposé aux jeunes pendant les vacances de février a remporté un vif succès. Des activités sont proposées les mercredis, vendredis soir et samedis.

Pour tous renseignements, merci de contacter Tiffany BALLIEUX au 07.89.02.91.20 ou sur nos réseaux sociaux : Facebook : Espaces jeunes de St Servais et Instagram : ej_stservais_stderrien. Notre adresse mail : t.ballieux.pro@gmail.com

Agenda

Le mardi 29 mars : Exercice de sécurité civile de la BAN au terrain de foot
Le dimanche 3 avril : Participation de la commune au Carnaval à Landerneau

MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi :
8h00-12h/13h30-17h30

Mercredi, vendredi :
8h-12h

Samedi : 9h-12h

ALSH :

Contact : 06.66.43.46.42

École :

Contact : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 17h00 à 18h30.
Samedi de 10h30 à 11h45.
02.98.24.62.18

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15 SAMU**,
Pharmacie de garde **3237**,
Pompiers **18**, portable **112**,
Gendarmerie **17**

Cabinet infirmier :

07.86.05.43.81

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 mars 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Gwendoline LE BRICQUIR et Valérie PAUL, absentes excusées.

Gwendoline LE BRICQUIR a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

La secrétaire de séance est Aurélie VEN

COMPTES DE GESTION : Madame Odile LECLERC, responsable des finances publiques a validé les comptes de gestion pour l'année 2021. Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes de gestion qui concordent avec les comptes administratifs 2021.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :

Les comptes administratifs du budget principal commune et le budget assainissement ont été étudiés lors du dernier conseil du 10 mars dernier. Le conseil a voté à l'unanimité les CA.

TAUX D'IMPOSITION :

Les élus ont décidé à l'unanimité d'augmenter de 1 % les taux de la taxe foncière. Le taux pour le foncier bâti sera de 35.09% et pour le non bâti de 35.85 %.

BUDGET PRIMITIF 2022

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2022 (commune et assainissement) ont été examinés par le conseil municipal le 10 mars dernier.

Budget Commune

En fonctionnement : Le budget est équilibré à 624 139,00 euros.

En investissement : Le budget en investissement est équilibré à 630 015,43 euros.

Le budget primitif du budget principal « commune » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Budget assainissement

En fonctionnement, le budget est équilibré à 7 733,00 euros.

En investissement, le budget est équilibré à 18 374 euros.

Le budget primitif du budget « assainissement » est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

AGENDA

- Prochain conseil le jeudi 7 avril.
- Le 10 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles.
- Le 24 avril : 2^{ème} tour des élections présidentielles

PAROISSE

Les célébrations pascales

Jeudi Saint 14 avril : Célébration de la Cène à 20h à LAMPAUL-GUIMILIAU.

Vendredi Saint 15 avril : Célébration de la Passion à 20h à PLOUGOURVEST.

Samedi Saint 16 avril : Vigile Pascale à 21h30 à LANDIVISIAU.

Dimanche de Pâques 17 avril : Messe de la Résurrection à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Les messes des week-ends

Samedi 2 avril à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Samedis 9 et 23 avril à 18h à PLOUVENTER.

Dimanches 3 et 24 avril à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Dimanche 10 avril, dimanche des Rameaux à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUVORN et SIZUN.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 1er avril à BODILIS
- le 8 avril à SAINT-DERRIEN
- le 22 avril à PLOUVENTER
- le 29 avril à SAINT-SERVAIS (Ossuaire)

HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage.

A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires.

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours.

Vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, la préfecture demande le renforcement des mesures pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours, vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages ou des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...pour le nettoyage de votre élevage.

ESPACE JEUNES

L'espace jeunes de Saint Servais/ Saint Derrien est ouvert :

- Le mercredi en après-midi (14h à 17h) à la salle du comité d'animations de Saint Derrien
 - Le vendredi en début de soirée à la salle du comité d'animations de Saint Derrien (Horaires variables)
 - Le samedi en après-midi : 13h30 à 16h30 à l'algéco de l'école publique de Saint-Servais.
- Mais aussi pendant les vacances. Voici le programme des vacances d'avril. De nombreuses activités sont au programme !

ESPACES JEUNES SAINT SERVAIS/ SAINT DERRIEN
Ouverture libre (Gratuite) de 10h à 12h chaque jour (Sauf le 13/04 et le 21/04)

A SAINT DERRIEN - AU LOCAL DU COMITE D'ANIMATIONS

L 11 Avr	M 12 Avr	M 13 Avr	J 14 Avr	V 15 Avr
Vendredi tout est permis	Atelier cuisine	Sortie Récré des trois curés	Création jeu et soirée Loup Garou	Tournoi de handball
13h30 - 16h30	13h30 - 16h30	9h - 17h30	17h - 22h	13h30 - 16h30

Prévoir le pique nique pour le 13/04 et le 14/04

A SAINT DERRIEN - AU LOCAL DU COMITE D'ANIMATIONS

L 18 Avr	M 19 Avr	M 20 Avr	J 21 Avr	V 22 Avr
FERIE	Activité libre	Atelier Tik Tok	Soirée Dancefloor Boîte de nuit "Le neptune"	Cinéma de Landivisiau
	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30	17h - 23h	13h30 - 16h30

Prévoir le pique nique

SUPER MARIO

Inscription à réaliser à partir du 21 Mars 2022
Les activités sont limitées à 12 places
Contact : 07 89 02 91 20
E-mail : tballieux.pro@gmail.com

Nous avons besoin de covoiturage pour le 13/04, le 15/04 et le 22/04

Deux projets sont en cours de réalisation, un projet Disneyland Paris qui est dorénavant complet et un projet Zoo de Beauval, n'hésitez-pas à vous inscrire pour ce beau projet !

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux : ej_stservais_st derrien (Instagram)/ Espaces jeunes St servais(Facebook) et sur notre site internet : <https://espacesjeunesstservaisstderrien.webador.fr/actualite>

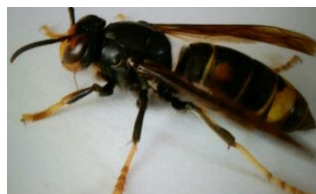
Les frelons asiatiques sont une nuisance pour les hommes, car ils peuvent attaquer s'ils sont dérangés et surtout ils se nourrissent d'insectes, tout particulièrement d'abeilles, indispensables à la pollinisation des fruits et des cultures.

Pour lutter contre cette prolifération exceptionnelle la meilleure méthode est de placer des pièges autour des habitations. Certains conseillent des pièges fabriqués à l'aide de bouteilles plastiques (couper le haut et le retourner en entonnoir). Les résultats sont très souvent décevants car peu sélectifs.

Il est conseillé d'utiliser des pièges plus spécifiques et surtout plus particulièrement adaptés aux frelons et aux guêpes.

DISPONIBLES EN MAIRIE 3€50 (vente à prix coûtant)

Ces pièges sont à remplir jusqu'au quart d'un mélange composé : 1/3 de vin blanc + 1/3 de bière + 1/3 de grenadine. Cette préparation doit être renouvelée toutes les 2 à 3 semaines.

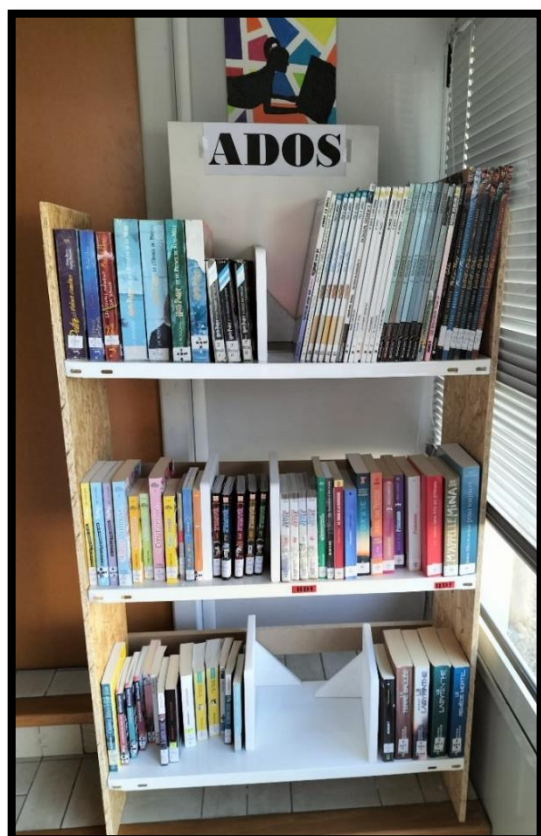


VIE ASSOCIATIVE

AU BOUILLON DE CULTURE

GRANDE NOUVEAUTE : La Bibliothèque est maintenant reliée au réseau des médiathèques du Pays de Landi, afin de favoriser et de développer l'accès de tous aux bibliothèques qui maillent le territoire. Vous pourrez emprunter dix documents pour une durée de 4 semaines. Ceux-ci devront être retirés et rendus dans la médiathèque où ils ont été empruntés. Une carte unique permettant l'emprunt dans les 16 médiathèques vous sera attribuée. L'abonnement annuel est gratuit pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux, et de 10 € pour les plus de 26 ans.

NOUVEAU LOOK : Notre bibliothèque a pris un « coup de jeune ». Outre les nouveautés dans tous les rayons, le classement est désormais plus clair. De grandes affiches indiquent les rayonnages, une nouvelle déco, un espace est dédié aux ados ... Venez découvrir ce réaménagement lors des permanences : le mercredi de 17 h 00 à 18h30 ou le samedi de 10h30 à 11h45. A bientôt.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Une trentaine de membres a participé à l'assemblée générale le 26 février. Le tiers sortant composé d'Hélène Le Foll, Jean-Lou Derrien et Laurent Mazurié a été réélu. L'amicale compte 46 adhérents jusqu'à présent, sachant qu'il est possible d'adhérer en cours d'année.

Il a été décidé que le goûter du jeudi sera désormais gratuit, excepté lors des goûters améliorés. Un jeu « le savez-vous » sera organisé à Saint-Servais à la fin du mois d'avril et l'interclubs se jouera à Saint-Servais le mardi 31 mai. Un copieux repas a été servi à l'issue de cette réunion et tous ont apprécié le menu.

Comme d'habitude, les amateurs de pétanque et de dominos ont terminé la journée en s'adonnant à leur jeu préféré.

U.N.C

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS :

Le samedi 5 février s'est tenue l'assemblée générale de la section U.N.C. de St Servais, en présence de M. Yves le LANN président du secteur.

Après une minute de silence en hommage aux membres disparus depuis la dernière réunion, le trésorier a présenté un bilan financier des plus sains.

Seul point d'inquiétude, la lente érosion du nombre d'adhérents.

Faute de volontaires, le bureau a été reconduit pour une année :

Porte drapeau : M. Yves Gaudin.

Trésorier-secrétaire : M. Yves Abgrall.

Président : M. Claude Chaffotec.

L'ensemble des membres et sympathisants est invité à participer aux cérémonies du 8 mai prochain.

COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 3 Avril carnaval de la lune étoilée de landerneau pour lequel la commune est invitée exceptionnelle pour la seconde fois. Tous les saint servaisiens sont les bienvenus pour supporter l'élection de Miss et Mister le samedi soir mais surtout venir admirer tous les chars le dimanche à 14h lors de la grande parade.

Malgré les différents confinements le groupe des canarvaliers a su rester unis pour mener à bien ce beau projet qui a réuni des personnes de tout horizon et de tout âge. Les compétences différentes des uns et des autres vont nous permettre de défiler autour de 2 magnifiques chars !!!

Dernière répétition pour la chorégraphie dimanche 27 Mars à 11h au bourg derrière la mairie.



Planning de l'USSSSD pour le mois d'avril**Les seniors en championnat de D3:**

03/04/2022 St Servais Uss 1 - Kersaint As 2

10/04/2022 Guisseny Es 1 - St Servais Uss 1

24/04/2022 St Servais Uss 1 - St Divy Sport 2

N'oubliez pas les entraînements les mercredi et vendredi

Pour les vétérans match les Vendredi soir à 21h:

25/03/2022 Saint-Servais-Pleyber-Christ

01/04/2022 Bodilis Plougar-Saint-Servais

08/04/2022 Plougonven-Saint-Servais

15/04/2022 Saint-Servais-Berven

22/04/2022 Santec-Saint-Servais

29/04/2022 Saint-Servais-Mespaul

**Venez nombreux supporter l'US.**

6

DIVERS**Landivisiau : parcours de formation en alternance du 19 avril au 11 juillet 2022**

8 entreprises du Pays de Landivisiau se regroupent pour proposer 12 postes dans le domaine du travail des métaux (chaudronnier – soudeur – tuyauteur – monteur assembleur).

Cette formation (remise à niveau/découverte des 4 métiers de 3 mois + contrat en alternance de 12 mois), gratuite, est une véritable opportunité. 12 emplois à la clé !

Renseignements et informations collectives :

Lundi 04 avril et lundi 11 avril à 10 h à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Inscription obligatoire au 02.98.02.03.30 ou auprès de votre conseiller Pôle Emploi.



BULLETIN N°231 – MAI 2022 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le mercredi 13 avril 2022 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 17.